

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

SOUS-PREFECTURE
 12 MAI 2016
 MONTBELIARD

N° 35/2016

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 06/04/2016	L'an deux mil seize le quinze avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 15/04/2016	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 26 Ayant donné procuration : 6 Absents excusés : 0 Absent : 1</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Elisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> JELIC Céline, GRISEY David, MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, GLAB Grégory
OBJET : <i>Création d'emploi "Adjoint territorial d'animation 2^{ème} classe" Service "Multi-accueil"</i>	<i>Procurations données :</i> - JELIC Céline a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, - GRISEY David a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine, - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à ATAR Nathalie, - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - SEGAUD Grégoire a donné procuration à DURY Bernard, - GLAB Grégory a donné procuration à GROSJEAN Aline. <i>Absent :</i> MAKSOUUD Mourad.
RÉSULTAT DU VOTE : - Pour : 26 - Contre : 0 - Abstention : 0	Madame Aline GROSJEAN est nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
 Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
 Vu le budget communal,

Considérant la nécessité de nommer sur un emploi permanent l'agent actuellement en Contrat à Durée Déterminée depuis 2011 au sein du service "Multi-accueil",

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
Par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention,

■ Décide :

- De créer à compter du 1^{er} mai 2016, un emploi à temps complet, correspondant au grade d'adjoint territorial d'animation 2e classe du cadre d'emploi d'adjoint territorial d'animation,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal (chapitre 012),

■ Demande à Madame le Maire de prendre l'arrêté de nomination correspondant.

Fait et délibéré à Bavans, le 15/04/2016
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 15/04/2016
Publiée le 15/04/2016.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire